

François GENDREAU

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 1969

SECTION D'ECONOMIE-DEMOGRAPHIE

ETAT DES RECHERCHES

A - Quelques réflexions sur la discipline
"Démographie"

1°)- Les définitions

"Histoire naturelle et sociale de l'espèce humaine" ou "Connaissance mathématique des populations, de leurs mouvements généraux, de leur état physique, civil, intellectuel et moral" (Guillard, 1855).

"Application des méthodes statistiques à l'étude des populations où, plus généralement, des collectivités humaines" (Huber, 1938).

"Science ayant pour objet l'étude des populations humaines et traitant de leur dimension, de leur structure, de leur évolution et de leurs caractères généraux envisagés principalement d'un point de vue quantitatif" (Dictionnaire démographique de l'ONU, 1958).

"Description statistique des populations humaines en ce qui concerne leur état à une date donnée et les événements démographiques qui se produisent dans ces populations" (Pressat, 1961).

"Ce qui est fait par l'INED et ses méthodes sont celles préconisées par la Revue "Population" (d'après MOUCHEZ, reprenant la définition donnée par MORSE de la Recherche Opérationnelle, 1964).

2°)- Commentaires

Ces définitions sont suffisamment vagues pour que le domaine de la démographie puisse s'étendre dans toutes les directions possibles au gré des chercheurs.

En fait, une constante se dégage cependant : l'outil du démographe est la statistique, et cela tant au niveau de la collecte de l'information qu'à celui de l'analyse des résultats.

Ce que l'on est en droit d'attendre du démographe, c'est au moins que pour une population, il soit en mesure de définir son effectif à un instant donné et la "vitesse" de variation de cet effet (mouvement naturel et migrations).

En fait la description de l'état d'une population se fera de façon plus fine que par la donnée de son effectif brut, et un certain nombre de "caractères" seront considérés, entre les modalités desquels seront répartis les individus. De même, l'étude du mouvement se fera non pas globalement, mais pour chacun des groupes ainsi définis. La liste de ces caractères est difficile à établir. Il se trouve qu'historiquement, les démographes ont été amenés à porter leur attention sur le sexe, l'âge, l'état matrimonial, le degré d'instruction, la profession... Pourquoi ces caractères plutôt que le poids, la possession d'une bicyclette ... ? Ceci essentiellement pour deux raisons : certains caractères intéressent les pouvoirs publics (degré d'instruction, activité professionnelle, nationalité) ; d'autres intéressent le démographe en tant que facteurs explicatifs. Car le démographe, s'il ne veut pas se contenter d'une description passive de la population qu'il étudie, essaiera d'expliquer les phénomènes qu'il aura mis en évidence.

Plusieurs niveaux sont à distinguer dans ces explications. Un premier niveau sera une explication interne, c'est-à-dire ne sortira pas du champ de la "démographie pure" :

il s'agit de mettre en évidence des "corrélations" entre les phénomènes ; par exemple un taux de mortalité peut être plus élevé dans une région que dans une autre uniquement parce que la population de la première comprend une proportion plus importante de personnes âgées. La structure par âge est ici un facteur explicatif. Mais l'explication doit souvent être recherchée plus loin, dans les domaines de la sociologie, de la médecine, de la psychologie, de la biologie, de la géographie.. Le démographe pourra s'aventurer dans ces voies s'il est en mesure de le faire ; sinon, il devra faire appel à la collaboration des chercheurs des disciplines voisines.

Ces deux stades de la recherche, recueil de l'information et explication des phénomènes ne sont, où ne devraient être, que les deux premiers efforts d'une recherche plus globale dont le troisième stade serait l'évaluation du déséquilibre entre la population et les ressources dans le présent d'une part et dans le futur d'autre part, compte tenu des contraintes sociales, économiques et politiques favorisant ou non l'adéquation du niveau de la population à celui des ressources et réciproquement.

Celà étant, même en se limitant à une conception "étroite" de la démographie, la recherche est susceptible de nombreux et fructueux développements. Déjà par exemple la distinction entre "analyse transversale" (à un instant donné) et "analyse longitudinale" (sur une génération) a permis de clarifier bien des problèmes. De façon plus générale les données sur le sexe et l'âge se prêtent à des méthodes d'analyse de cohérence qui permettent au démographe de "tester" la validité de ses résultats. Mais les concepts et les outils mis à la disposition du démographe sont encore à préciser et à améliorer, surtout en ce qui concerne la recherche Outre-Mer.

B - Cas particulier de l'AFRIQUE et de MADAGASCAR

1°) - La recherche démographique en AFRIQUE et à MADAGASCAR s'est caractérisée, au cours de la dernière décennie, par deux points principaux :

a) Le gros effort a dû porter sur la collecte de l'information. La question de savoir si cette collecte est du ressort du chercheur ou de l'administrateur ne peut être tranchée à notre avis dans le cas présent que par la réponse suivante : la collecte de l'information fait partie intégrante de la recherche, d'autant plus que du fait de l'inexistence à peu près totale de sources administratives sérieuses de renseignements, le démographe a dû et doit souvent encore lui-même recueillir les renseignements. Ceci n'est pas sans poser des problèmes matériels importants, car une enquête statistique, même par sondage, reste en général une opération lourde. Mais dans l'état actuel des choses où les recensements administratifs ou l'état civil sont défaillants, ces enquêtes étaient indispensables et le sont encore dans certains cas pour poursuivre une recherche démographique véritable.

b) Malgré cet effort, les résultats tirés de ces opérations montrent souvent des anomalies qui sont peut-être en partie un reflet de la réalité, mais qui sont aussi très probablement dues à des "erreurs" propres aux milieux enquêtés. Aussi le deuxième axe de la recherche démographique en AFRIQUE et à MADAGASCAR a-t-il été d'essayer de mettre au point des méthodes permettant de "corriger" les renseignements recueillis sur le terrain.

Il semble que cette phase soit en train de s'achever actuellement, phase ayant consisté :

- à couvrir la plupart des pays d'AFRIQUE NOIRE et de MADAGASCAR d'une série d'enquêtes, la dernière étant justement celle menée à MADAGASCAR en 1966.
- à essayer de tirer parti au maximum de l'information ainsi recueillie, ce qui a été fait avec la publication de la série "AFRIQUE NOIRE, MADAGASCAR, COMORES, ... Démographie comparée" (DGRST, Paris, 1965-1967).

2°) - Dans quelles directions va s'orienter maintenant la Recherche ? (1)

Deux grands axes peuvent être définis, retenus d'ailleurs par l'ORSTOM, pour le programme de la section Démographie dans les années à venir (indépendamment du besoin ressenti de procéder périodiquement à des "synthèses" par région ou par thème).

a) Amélioration de la documentation

Cet objectif a été reconnu prioritaire vu la carence très grave en données démographiques de base. Il doit se réaliser par l'amélioration.

i) des statistiques administratives (Etat-civil, recensement administratif)

ii) des méthodes d'observation directe (enquêtes à passages répétés sur la fécondité, les migrations, la mortalité, l'emploi et leurs relations; recensements) ainsi que sur les liaisons nécessaires entre ces différentes sortes d'opérations.

iii) des méthodes d'exploitations et d'analyse.

(1) Paragraphe inspiré du "Rapport de Conjoncture. Section d'Economie-Démographie".

b) Etude de quelques thèmes

i) relevant de la collecte :

- détermination de l'âge
- établissement de bases de sondage

ii) relevant de l'analyse :

- l'urbanisation et les migrations
- la fécondité et la stérilité

3°) - Dans chacun de ces deux axes, la Recherche peut se décomposer en trois étapes :

- la collecte de l'information,
- la critique de cette information recueillie,
- l'analyse des résultats.

a) La collecte de l'information : le premier stade, nous l'avons vu, peut être effectué selon deux voies différentes : l'exploitation des statistiques administratives et les opérations statistiques. La répartition entre ces deux moyens doit être faite en tenant compte de deux critères :

- 1 -le coût : dans la mesure où l'administration peut fournir des renseignements exploitables, les enquêtes ne se justifient pas, et le démographe doit participer aux efforts tentés pour améliorer la valeur des chiffres produits par les sources administratives.
- 2 -la nature des renseignements demandés : certains renseignements sont difficiles à obtenir par l'administration, et les investigations directes sont souvent nécessaires. Encore faut-il signaler qu'il reste probablement beaucoup de chiffres administratifs non exploités (à MADAGASCAR notamment).

Il faut remarquer ici que les "enquêtes lourdes" lancées jusqu'à présent pour recueillir de nombreux renseignements seront sans doute remplacées à l'avenir par des enquêtes spécifiques destinées à améliorer la connaissance dans des domaines restreints et centrés sur un "thème" par opposition aux enquêtes "fourre-tout".

b) La critique de cette information recueillie :

L'étude critique de l'information est un aspect qui n'est pas toujours mis en évidence dans les publications. Or, les "mesures" des démographes sont, comme toute mesure, soumises à des erreurs qu'il est indispensable d'analyser de façon à améliorer la méthode, et de chiffrer de façon à estimer le crédit à accorder aux résultats. Pour cela, il apparaît nécessaire de trouver des moyens d'analyse : les expériences d'observation permanente, l'étude des chiffres de l'état-civil en sont des exemples qui pourraient d'ailleurs être précisés. De même la comparaison systématique des résultats d'enquêtes avec les chiffres administratifs peut être fructueuse. Enfin les différentes méthodes de collecte doivent être étudiées de façon très attentive pour en déceler les défauts.

c) L'analyse des résultats peut alors se faire et doit permettre de corriger les chiffres bruts. Un exemple en est donné dans l'étude critique faite pour l'enquête "MADAGASCAR 1966". Il est certain que la méthode employée est susceptible d'être améliorée, et une recherche plus théorique devrait donner au démographe des outils adaptés à sa recherche.

C - Situation actuelle de nos recherches à
MADAGASCAR

Rappelons brièvement, comment se sont orientées nos recherches à MADAGASCAR depuis trois ans : d'abord, analyse des résultats de l'enquête "MADAGASCAR 1966", puis réflexion critique sur les différentes sources de données démographiques disponibles. Ces deux éléments nous ont conduit avec les Ingénieurs de la Statistique à envisager comme nécessaire la réalisation d'un recensement général sur la préparation duquel nous nous sommes penchés, tout en songeant aux travaux qui devraient être entrepris après le recensement où qui pourraient constituer une solution de rechange.

1°)- En ce qui concerne le recensement, après les opérations pilotes déjà menées en 1967 et 1968, la méthode a été définitivement mise au point cette année avec les recensements de Babetville et de la sous-préfecture d'Ankazoabo. Soulignons que dans notre esprit ce recensement général serait destiné essentiellement :

- a) à fournir certains renseignements sur la structure de population malgache,
- b) à servir de base de sondage pour des enquêtes spécifiques ultérieures.

En effet, il a paru évident qu'un recensement lourd ou plutôt "fourre-tout" suivi d'une exploitation mécanographique très complète, serait totalement inadapté à la situation à MADAGASCAR, notamment du point de vue effort financier, besoins, possibilités de personnel, difficultés de communications, ... Aussi le projet actuel prévoit-il une opération relativement légère, donc de coût réduit, devant être dépouillée en grande partie manuellement, susceptible de fournir des renseignements difficiles à obtenir d'une autre façon, les autres données étant recueillies par enquête organisée avec le recensement comme base de sondage.

2°) Parmi ces autres données, figurent notamment : les caractéristiques du mouvement naturel, les migrations et l'estimation du sous-enregistrement de l'état-civil. Pour obtenir ces renseignements, les enquêtes suivies semblent particulièrement adaptées. Aussi une première expérience a-t-elle été menée en 1967-1968 dans le but de mettre au point la méthodologie, compte tenu des opérations de ce type menées ailleurs (notamment par le Docteur CANTRELLE au SENEGAL).
